



Le 18 septembre 2020

## CHSCT CRS

Nous avons porté vos remarques et suggestions, que ce soit sur l'immobilier, le matériel, les tenues professionnelles, mais également les sous-effectifs, les formations, ou encore l'application de l'APORTT. Le SNIPAT pose des questions, voici déjà quelques réponses :

- La climatisation de l'Ariane, et les nombreuses pannes des frigos pendant tout l'été ?

**Réponse de Mme la Directrice Zonale Sud :** Des devis ont été demandés, en urgence la zone a acheté des ventilateurs et un marché est en cours pour un montant de 1 200 000€ pour la réfection de l'ensemble du site. Les travaux seront réalisés par ½ canto.

- Les stages MAPE et les formations spécifiques effectuées au sein des compagnies impactent les agents des compagnies support, nous demandons que les renforts soient positionnés en IJAT pour soulager nos collègues

**Réponse de l'inspection technique :** Le schéma de la position IJAT correspond à des règles précises, il faudra réfléchir à la position des agents, et cette proposition mérite réflexion.

- Nous relevons les difficultés pour les agents d'obtenir des formations qualifiantes et en adéquation avec nos métiers.

**Réponse de la DC CRS :** Les agents méritent des formations continue et qualifiantes, la réflexion est en cours avec le CF de Toulouse, la piste des « e-formation » peut aussi être envisagée.

- Nous évoquons le problème des chambres féminines à Anglet

**Réponse de Mr le Directeur Zonal Sud-Ouest :** Des chambres existent, mais la féminisation de la maison CRS demande plus d'effort et de rigueur, de nouvelles chambres dites « Féminine » seront réalisées et fléchées.

- Nous questionnons sur l'immobilier et la réalisation de nombreux travaux en adéquation avec les PMS.

**Réponse de la DC CRS :** Sur l'ensemble des compagnies des travaux sont programmés, et font l'objet de devis. La réalisation de pièce froide, la rénovation de certaines cuisines, sont budgétisées. Les éléments électro-domestiques font l'objet d'une attention particulière, leur renouvellement se fera en concertation avec les OS pour optimiser les besoins.

Nous resterons attentifs à ces actions.

Notre Expert Mr GENIN Jérôme intervient sur une problématique récurrente. De plus en plus régulièrement des déplacements sont effectués sans personnel ou avec des effectifs de soutien réduits. Les établissements hôteliers qui hébergent les compagnies prennent aussi en charge la restauration et nos collègues ne sont donc plus déplacés. Cette situation cache surtout des problèmes liés à l'état des cuisines de ces établissements. Nos collègues qui s'appliquent à mettre en œuvre les normes HACCP, et la mise en place des PMS dans leur unité se retrouvent dans des situations où ils devraient refuser ces cuisines. Pour éviter les refus de cantonnement, certains établissements ont donc contourné la règle, ne fournissant plus les locaux mais assurant eux-mêmes la prestation de repas. Une fois encore nous demandons que toute la lumière soit faite sur ce sujet.

**Toujours à vos côtés, que ce soit pendant la pandémie ou pour préparer l'avenir, vous pouvez compter sur Nous**

**NOUS ON LACHE RIEN**